



Comment avoir des renseignements sur assurance vie

Par loing

Bonjour,

Ma mère est décédée. Elle avait 4 enfants d'une première union et moi d'une seconde union. Elle avait souscrit 3 assurances vies dont je ne suis pas bénéficiaire. Je sais où sont ses contrats. Selon les paroles d'un demi frère, elle aurait environ 100 000 euros sur ces contrats.

Puis-je écrire aux assureurs pour connaître les bénéficiaires, le capital versé et la date d'ouverture. Les assureurs vont-ils me répondre ? Comment dois-je formuler ma demande ? Je suis héritier réservataire et j'ai un intérêt légitime à connaître ces renseignements.

Cordialement

Par shadocko

Bonjour,

De toutes façons, vous ne risquez rien à les interroger...

Au pire, ils ne vous répondront pas si vous n'êtes pas parmi les bénéficiaires désignés.

A votre place, je leur notifierai l'acte de décès de votre mère en lettre RAR et vous verrez ce qu'ils vous répondront.

Mais si vous n'êtes pas désignée dans les contrats, ils ne sont pas obligés de répondre et, c'est l'avantage ou le désavantage de ces contrats (suivant quel côté on se place) de pouvoir favoriser l'un ou l'autre de ses héritiers.

Cordialement.

Par loing

Bonjour,

Etant héritière réservataire, j'ai le droit légitime de pouvoir contester si les primes sont manifestement exagérées.

Mais si je ne connais pas les primes versées, comment éventuellement contester ?

Merci pour votre réponse